

<https://snetap-fsu.fr/500-MEUR-a-l-education-un-leurre-de-revalorisation-sous-contreparties.html>



# 500 MEuros à l'éducation : un leurre de revalorisation... sous contreparties

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : vendredi 7 février 2020

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

À l'occasion du **4e atelier de discussion du chantier de réforme des retraites**, le ministère a présenté plusieurs mesures financées par la première enveloppe de 500 millions d'euros actée pour le [PLF](#) de 2021 et portant presque uniquement sur l'indemnitaire :

- Plusieurs scénarii de mise en oeuvre d'une prime d'attractivité dégressive d'un montant variable selon le nombre de collègues concerné.es ;
- Une amélioration des conditions d'accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle ;
- Le renforcement du dispositif de formation pendant les vacances scolaires ;
- Le renforcement du dispositif de remplacement de courte durée dans le second degré.

Ces mesures ne permettent pas de prendre en compte l'investissement de tous les collègues et ne répondent pas au déclassé salarial. Il est inacceptable que le ministère puisse concevoir la résolution de questions essentielles comme la revalorisation, le déroulement de carrière, le remplacement ou la formation continue à l'aune d'une enveloppe de 500 millions qui serait à « multi-usages ».

La [FSU](#) a opposé une fin de non-recevoir aux deux dernières mesures, fondées sur des contreparties indemnitaires, mesures qui renforceront encore les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

**En liant la question salariale à celle de l'instauration d'un régime de retraite par points, le ministre continue de balader les enseignant.es avec ses promesses de revalorisation.** Il est plus qu'urgent que des discussions s'ouvrent vraiment sur la question de la revalorisation et que celle-ci soit traitée sérieusement et complètement, en programmant dès maintenant un budget suffisant.

**La FSU revendique des mesures générales reconnaissant effectivement les qualifications et l'investissement de tous les personnels**, des mesures qui s'appuient sur tous les leviers qui permettent d'améliorer les carrières : revalorisation des grilles de tous les métiers, amélioration des taux de promotion pour parvenir à des carrières fluides permettant à tous les personnels d'atteindre les échelons terminaux de leur corps, requalifications massives des filières administrative et technique...

Les Lilas, le 07 février 2020.